

communiqué de presse

13 septembre 2021

Signature d'une convention entre l'EHESS, le Mémorial de la Shoah et Ibuka :

une collaboration à la constitution du fonds d'archives de l'association Ibuka pour la mémoire des victimes du génocide des Tutsi au Rwanda

Le partenariat entre l'[École des hautes études en sciences sociales](#) (EHESS), le [Mémorial de la Shoah](#) et [Ibuka](#) (en français : « Souviens-toi », association de mémoire, justice et soutien aux rescapés du génocide des Tutsi au Rwanda en 1994) - vise à constituer des archives éparses en véritable fonds, classé, inventorié, numérisé et, ainsi, de contribuer à leur conservation pour les décennies à venir.

Depuis 2019, est né le projet d'apporter un soutien à la constitution du fonds d'archives de l'association Ibuka. Une première convention de coopération a été signée par Jean-Pierre Dusingizemungu, alors président d'Ibuka Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah en juin 2019.

Peu de temps après, l'Agence nationale de la recherche (ANR) a lancé un appel à projets « Génocides et violences de masse » et a retenu, entre autres, celui des chercheuses Hélène Dumas (CNRS/EHESS-Cespra) et Anouche Kunth (CNRS/EHESS-IRIS) pour leur projet « Face à l'irréparable : Une histoire comparée des survivants de génocides des Arméniens et des Tutsi ».

Aujourd'hui, les archives d'Ibuka ne sont accessibles ni aux chercheurs ni aux rescapé(e)s ou à leurs descendant(e)s en raison de leur dispersion et des conditions extrêmement précaires dans lesquelles elles se trouvent.

Le partenariat entre l'EHESS, le Mémorial de la Shoah et Ibuka vise à constituer ces archives éparses en un véritable fonds d'archive répertorié afin de perpétuer la mémoire des victimes. Cette entreprise repose sur l'absolu respect du patrimoine archivistique des survivants et sur des liens de confiance solides noués en amont entre ces trois institutions. C'est dans le cadre de la création d'un centre de ressources sur les génocides au Mémorial que celui-ci a souhaité signer cette convention avec l'EHESS et Ibuka.

Cette collaboration est scellée aujourd'hui, **lundi 13 septembre**, par la **signature d'une convention** entre Christophe Prochasson, président de l'EHESS, Egide Nkuranga, président d'Ibuka et Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah.

EHESS

Créée en 1975, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) constitue l'un des principaux pôles de sciences humaines et sociales en Europe. Elle est unique dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche français, tant du fait de son projet intellectuel interdisciplinaire que grâce à son modèle de formation par la recherche, à son ancrage international et à son ouverture sur la société. L'EHESS réunit près de 800 enseignants-chercheurs, 3000 étudiants du monde entier et 500 personnels administratifs et d'appui technique à la recherche. L'École est implantée à Paris, au Campus Condorcet à Aubervilliers, Toulouse, Lyon et Marseille et héberge près de 40 unités de recherche. Elle héberge des enseignants-chercheurs invités et dispose de sa propre maison d'édition : les Editions de l'EHESS.

Mémorial de la Shoah

Le Mémorial de la Shoah, plus grand centre d'archives en Europe sur l'histoire de la Shoah, est un lieu de mémoire, de pédagogie et de transmission sur l'histoire du génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale en Europe. Il réunit aujourd'hui cinq sites : le Mémorial de la Shoah de Paris et du site de Drancy, le lieu de mémoire du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), le CERCIL Musée - mémorial des enfants du Vel d'Hiv (Loiret), le Centre culturel Jules Isaac de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Ouvert au public le 27 janvier 2005 dans le quartier historique du Marais, le site parisien offre de nombreux espaces et un programme de sensibilisation conçu pour chaque type de public : une exposition permanente sur la Shoah et l'histoire des Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale, un espace d'expositions temporaires, un auditorium programmant des projections, des colloques, le Mur des Noms où sont gravés les noms des 76 000 hommes, femmes et enfants juifs déportés depuis la France entre 1942 et 1944 dans le cadre de la « Solution finale », le centre de documentation (50 millions de pièces d'archives et 1 500 archives sonores, 350 000 photographies, 3 900 dessins et objets, 12 000 affiches et cartes postales, 30 000 documents cinéma, 14 500 titres de films dont 2 500 témoignages, 80 000 ouvrages) et sa salle de lecture, des espaces pédagogiques où se déroulent des ateliers pour enfants et des animations pour les classes et pour les enseignants, ainsi qu'une librairie spécialisée. Une meilleure connaissance de l'histoire de la Shoah vise à lutter également contre le retour de la haine et contre toutes formes d'intolérance aujourd'hui : le Mémorial travaille aussi depuis plus de dix ans à l'enseignement des autres génocides du XX^e siècle tels que le génocide des Tutsi au Rwanda ou encore le génocide des Arméniens.

Ibuka

Ibuka (« Souviens-toi » en français) est une organisation de droit rwandais fondée en 1995 et regroupant actuellement 15 associations membres ; elle a pour objectif de promouvoir une société où la mémoire du génocide des Tutsi est préservée, où tous les rescapés du génocide sont socialement intégrés, économiquement actifs et vivant en pleine dignité. Son siège est situé dans le district de Kicukiro, à Kigali, sur le site mémorial de Nyanza-Kicukiro.

Contact presse EHESS

Audrey Rouy

06 14 12 66 35

audrey.rouy@ehess.fr

Contact presse

Pierre Laporte Communication

Clarys Lutaud-Nony

06 77 86 26 88

clarys@pierre-laporte.com